

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N°11
Purges localisées et renouvellement
de la couche de roulement

Communes de **ST ALLOUESTRE**, **BIGNAN**
et **ST JEAN BREVELAY**

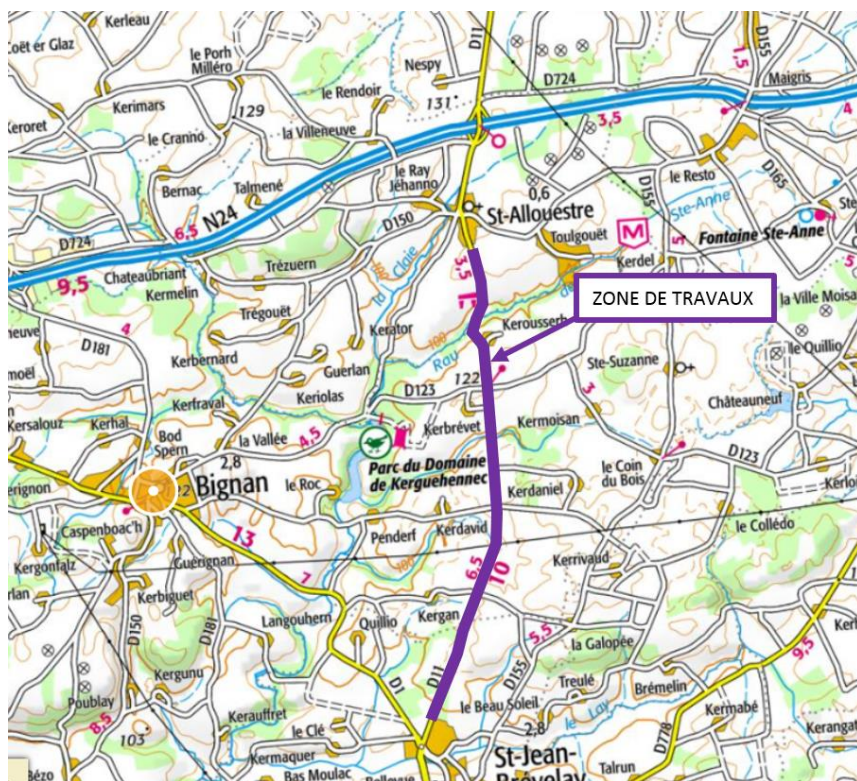
Juin 2023

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2023, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement sur la section de la RD 11 reliant les communes de ST JEAN BREVELAY et ST ALLOUESTRE.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi chantier : ATD Nord Est – SERD de LOCMINE)

Montant de l'opération : 498 000 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise PIGEON Bretagne Sud

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux portent sur :

- Le renforcement de la chaussée par des purges localisées (GB)
- La réalisation de la couche de roulement en Béton Bitumineux Semi Grenu (BBSG)

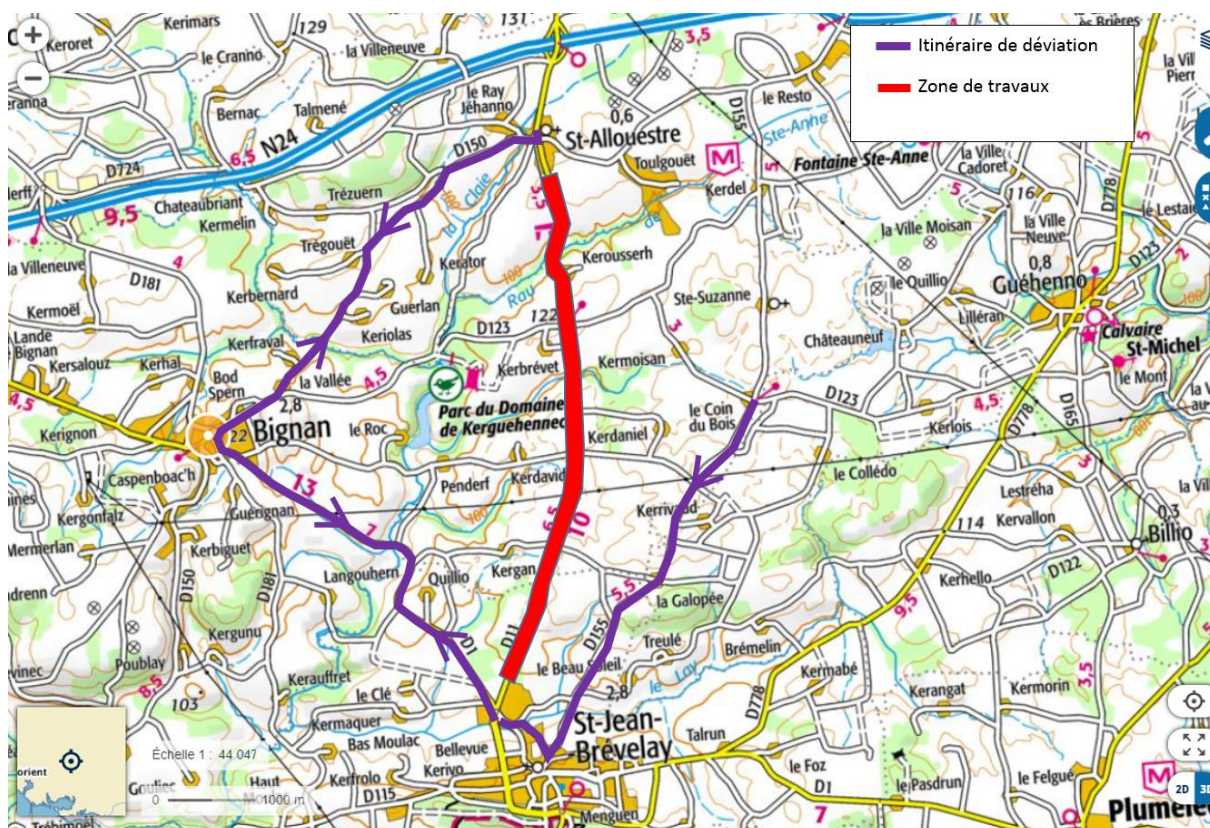
Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux démarreront le Mercredi 7 Juin 2023 pour une durée prévisionnelle de 13 jours.

La coordination sécurité sera assurée par l'entreprise PROJECTIO SAS.

Information et déviations durant les travaux de réparation

Les travaux nécessiteront la mise en place d'une déviation à partir du 12 Juin 2023 jusqu'à la fin de la mise en œuvre de la signalisation horizontale prévue au planning le 20 Juin 2023.



Itinéraires des déviations :

- Sens ST ALLOUESTRE - ST JEAN BREVELAY : prendre la RD 150 en direction de BIGNAN, puis au lieu-dit « la Vallée », prendre la RD 123 jusqu'à BIGNAN, puis la RD 1 en direction de ST JEAN BREVELAY

- Sens ST JEAN BREVELAY-SAINT ALLOUESTRE : Par l'itinéraire inverse.

- La traversée de la RD 11 au niveau du carrefour de la RD 123 (axe BIGNAN-GUEHENNO) sera barrée une journée pour la mise œuvre de la couche de roulement dans ce carrefour suivant l'avancement du chantier, les véhicules seront guidés sur l'itinéraire de déviation déjà en place.

-Sens BIGNAN-GUEHENNO : par la RD 1 par ST JEAN BREVELAY puis la RD 778 jusqu'à GUEHENNO.

-Sens GUEHENNO-BIGNAN : à partir du coin du bois en BIGNAN, prendre la RD155 jusqu'à ST JEAN BREVELAY puis la RD 1 en direction de BIGNAN.

-Un itinéraire conseillé pour les PL sera mis en place sur la RN 24 par la DIRO pour éviter de les faire sortir à l'échangeur du Point du Jour, ceux-ci seront jalonnés sur les sorties suivantes dans les deux sens.

L'accès des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

Les services de transport ont été informés des contraintes et modalités de circulation à prendre en compte durant la période des travaux.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :
Restez vigilant et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

[**routes@morbihan.fr**](mailto:routes@morbihan.fr)

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.